

Séance extraordinaire du conseil d'administration  
Mardi 5 décembre 2023, à 18 h 30  
À la salle La Lièvre du centre administratif et en visioconférence  
**Approuvé lors de la séance du 19 mars 2024**

---

Présences :	David Bolduc (visioconférence) Véronique Brault Sarah Brousseau-Bigeault, vice-présidente (visioconférence) Patrice Charbonneau (visioconférence) Cynthia Diotte (visioconférence) Marianne Giroux Mélicca Labelle, présidente Jessica Labelle-Boucher (visioconférence) Philippe Larouche Vincent Mainville (visioconférence) Charlotte St-Jean Isabel Venne-Moses (visioconférence)
Absences :	Noémie Bouchard Lachaine Louise Lanoue Julie Pilon
Directrice générale :	Julie Bellavance
Secrétaire générale :	Jacinthe Fex
Personnel d'encadrement non-votant :	Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières
Invité :	Il n'y a aucun invité

---

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, M<sup>me</sup> Mélicca Labelle, procède à l'ouverture de la séance, il est 18 h 31.

M<sup>me</sup> Mélicca Labelle s'assure que la procédure de convocation a été respectée, comme requis par la Loi, notamment que cet avis a été transmis à tous les membres du conseil.

À la suite de la prise des présences, la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Jacinthe Fex, confirme qu'il y a quorum.

Les administratrices Marianne Giroux et Isabel Venne-Moses se joignent à la séance à 18 h 33.

## **2. CA-2023-12-0332 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.

3. Période de questions et correspondance des élèves.
4. Période de questions et correspondance du public.
5. Nomination à la direction générale.
6. *Politique en matière de dépendance – RÉ-01.*
7. *Politique concernant la valorisation de la formation professionnelle – DG-12*
8. Levée de la séance.

L'administrateur Vincent Mainville propose que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES**

Il n'y a aucune question ni correspondance des élèves.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC**

Il n'y a aucune question ni correspondance du public.

### **5. CA-2023-12-0333 : NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

#### **Exposé du dossier :**

À la suite de la séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 21 septembre, lors de laquelle la directrice générale annonce, via le dépôt d'une lettre, son intention de renoncer à son poste le jeudi 7 décembre 2023 afin d'accompagner une nouvelle direction générale; un processus de sélection pour recruter une nouvelle direction générale a été déclenché.

Un comité de sélection formé de cinq (5) personnes a été créé. À ce comité ont siégé, la présidence et la vice-présidence du conseil d'administration ainsi que trois (3) membres de la communauté. Le comité a été accompagné tout au long du processus par une consultante de la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

Le comité de sélection a procédé aux étapes suivantes :

- **28 septembre :** Identification des enjeux et des défis de l'organisation aux fins d'élaboration d'un projet de profil de compétences.
- **6 octobre :** Validation du processus de sélection et du projet de profil de compétences.
- **17 octobre :** Présentation du projet de profil au conseil d'administration aux fins d'adoption.
- **23 au 30 octobre :** Affichage du poste à l'interne et à l'externe.
- **2 novembre :** Présélection et choix des candidats retenus aux fins d'entrevue et validation des outils d'entrevue.
- **19 novembre :** Entrevues en présence.
- **23 novembre :** Psychométrie et prise de référence.
- **28 novembre :** Réception des résultats par le Comité de sélection.

- **5 décembre :** Recommandation du Comité de sélection au conseil d'administration de la candidature de monsieur Alexandre Marion.

Au terme du processus de sélection, monsieur Alexandre Marion s'est démarqué par sa performance et son expérience, mais aussi par son adéquation au profil de compétence recherché par le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides.

Dans cette perspective, le comité de sélection recommande unanimement au conseil d'administration sa candidature.

**ATTENDU** l'annonce de la renonciation de mandat de la directrice générale, Julie Bellavance, lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 21 septembre 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a accepté la renonciation de mandat de madame Bellavance avec les modalités s'y rattachant et a procédé au déclenchement du processus de sélection et à la nomination des membres du comité de sélection de la direction générale en date du 21 septembre 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration a mandaté la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) via sa consultante, madame Michelle Fournier, pour assister le comité de sélection et le conseil d'administration dans le processus de sélection de la direction générale du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration, à sa séance extraordinaire du 17 octobre dernier, a adopté le profil de compétences détaillé présenté à l'ensemble de ses membres par le comité de sélection de la direction générale;

**ATTENDU** l'affichage public du poste à la direction générale (interne et externe), l'analyse des candidatures reçues, la passation des entrevues tenues le 19 novembre et les résultats de l'évaluation des tests psychométriques du candidat retenu;

**ATTENDU QUE** madame Michelle Fournier, consultante de la FCSSQ, a assisté le comité de sélection dans toutes les étapes du processus;

**ATTENDU QU'**à la suite de ce processus rigoureux, le comité de sélection de la direction générale recommande unanimement la nomination du candidat à la fin de ce processus;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Sarah Brousseau-Bigeault

**DE NOMMER** monsieur Alexandre Marion, au poste de directeur général du CSSHL à compter 7 décembre 2023 pour une durée indéterminée, et ce, conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres*;

**DE CONFIRMER** son entrée en fonction à compter du 7 décembre 2023;

**DE MANDATER** madame Mélissa Labelle, présidente du conseil d'administration et du comité de sélection, pour signer les contrats qui déterminent les conditions de travail de monsieur Alexandre Marion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. POLITIQUE EN MATIÈRE DE DÉPENDANCE – RÉ-01**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Julie Bellavance, dépose pour lecture par les membres, le projet de *Politique en matière de dépendance – RÉ-01*. Aucune présentation n'est faite à ce moment, cependant elle précise que la philosophie est différente et s'applique pour tout type de dépendance. Il s'agit plutôt d'une approche préventive. La présentation détaillée se fera en janvier prochain à la séance de coconstruction pour une adoption à la séance ordinaire du 19 mars 2024.

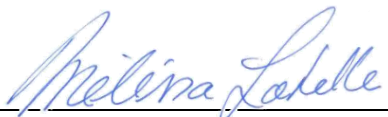
**7. POLITIQUE CONCERNANT LA VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – DG-12**

La directrice générale, M<sup>me</sup> Julie Bellavance, dépose pour lecture par les membres, le projet de *Politique concernant la valorisation de la formation professionnelle – DG-12*. Il s'agit d'une nouvelle politique. Cette démarche nous a été conseillée par l'accompagnateur consultant pour la formation professionnelle. La directrice générale mentionne que cette politique est librement inspirée de celle du Centre de services scolaire des Samares et résume les sections que cette politique contient.

**8. CA-2023-09-0334 : LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'administratrice Jessica Labelle-Boucher propose la levée de la séance, il est 18 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Mélissa Labelle,  
Présidente

  
Jacinthe Fex  
Secrétaire générale